

Frangy, le lundi 7 Avril 2025

Laora.S / Louisa.B
Sous l'enseignement de
madame Kermarec
Collège du val des usses
375 rue du stade
74270 Frangy

A l'attention des membre de la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco

Objet : Demande pour classer la Vallée des Usses, au patrimoine mondial de l'Unesco.

Madame, monsieur

Élèves de cinquième au collège du Val des Usses de Frangy, nous aimerions formuler une demande un peu particulière : celle de classer la Vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Pourquoi classer notre vallée à votre patrimoine ?

Dans la Vallée des Usses, il y a beaucoup de végétation comme des arbres (fruitiers), des fleurs, des cascades, des champs cultivés... Or, la pollution la détruit, chose que nous ne pouvons plus accepter.

Si vous prenez le temps de visionner les vidéos de l'association « Usses et Merveilles », vous pourrez observer que notre vallée abrite de nombreux animaux tels que blaireaux, martres, chevreuils, renards, lièvres, sangliers ...

En tant qu'élèves du Val des usses nous avons remarqué beaucoup de déchets qui envahissent la nature comme des papiers, des sachets plastiques, des canettes ... et nous le déplorons. Il ne faut jamais polluer, il ne faut pas jeter de déchets dans l'eau, dans la nature. Si la vallée était classée, peut-être que nos habitants seraient davantage sensibilisés ? En cette année de protection des océans et pour les années à venir, il faut faire attention à ne pas jeter de déchets dans la nature.

Nous vous remercions, madame, monsieur, de l'attention que vous porterez à notre demande de classer de la Vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cordialement
Laora et Louisa